

CHALLES-LES-EAUX

Le devenir des Sétérées au conseil

Lors du dernier conseil municipal, l'unanimité des voix a été totale autour d'un certain devenir possible du terrain des Sétérées, comme d'ailleurs pour tous les autres ordres du jour présentés.

En 1989, la zone des Sétérées avait déjà fait l'objet d'une DUP, mais pour une utilisation totalement différente de ce qui est prévu aujourd'hui. Ce qui implique donc une nouvelle demande DUP en accord avec de futurs aménagements espérés. Le maire en présentait tous les tenants et aboutissants, notamment au plan des démarches et autorisations à obtenir. Sont ainsi prévus une maison de retraite de 84 lits pour personnes dépendantes et atteintes de la maladie

d'Alzheimer, une maison d'enfants avec cure thermale et soins contre l'obésité car la mise aux normes de la Maison du Parc n'est pas possible, enfin un centre de formation sportif basket jeunes.

D'un autre côté les élus (es) entérinaient différentes demandes de subventions : acquisition de fonds thématiques pour la médiathèque, réaménagement de la partie arrière de la mairie, logements sociaux et maison d'enfants, parquet de la salle polyvalente... Suite à une surévaluation des taxes foncières par les services fiscaux, une délibération modificative de crédit était proposée afin de rééquilibrer en conséquence le budget de l'année. On votait également quel-

ques nouveaux tarifs de la buvette du camping, montant des prix du concours photo...

Enfin en prévision du départ à la retraite d'Alain Ayet, le responsable technique actuel fin 2010, il était décidé de créer un poste de technicien supérieur territorial, aux responsabilités beaucoup plus étendues.

Le maire clôturait en répondant à quelques questions, informant également le conseil d'une arrivée possible dans l'environnement de Médipole d'un hôpital psychiatrique de 90 lits en structure ouverte sur 6 000 m² de bâti, la "mise bas" du Nieder et garage attenant pour fin juin.

J.M.